

du 30 Mai 1970

portant nomination de Conseillers Techniques
au Ministère de l'Information et du Tourisme

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du
Conseil Présidentiel ;
VU la loi N°65-20 du 23 juin 1965, fixant les règles relatives à
l'organisation générale de l'Administration Publique ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation
du Gouvernement ;
VU le Décret N°70-83/CP/SGG du 11 mai 1970, fixant la composition
des cabinets présidentiels et ministériels ;
VU le Décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des
emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à
la discrétion du Gouvernement ;
VU le Décret N°70-85/CP du 11 mai 1970, fixant les rémunérations,
les indemnités et les prestations en nature allouées aux
membres des cabinets des Présidents, du Président de la Cour
Suprême et des ministres ;
Sur proposition du Ministre de l'Information et du Tourisme,

DECRETE :

Article 1er - Sont nommés au Ministère de l'Information et du Tourisme :

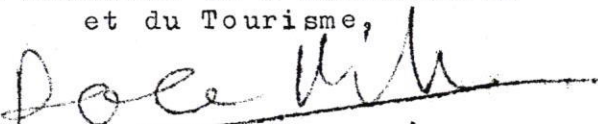
- Conseiller Technique
pour l'Information : Mr Pierre AHIDOTE, Instituteur,
- Conseiller Technique
au Tourisme : Mr Adolphe ZINSOU, Professeur
de C.E.G.

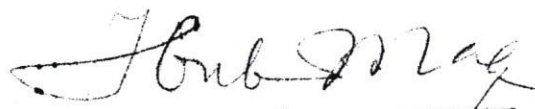
Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date
de prise de service des intéressés, sera publié et communiqué partout
où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 30 Mai 1970

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

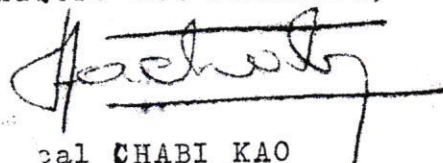
Le Ministre de l'Information
et du Tourisme,


Théophile PAOLETTI



Hubert MAGA

Le Ministre des Finances,



Pascal CHABI KAO

Ampliations : PCP 6 - CS 6 - CES 5
MIT 4 - MCP 4 - Intéressés 2 - DGE 4
Ministères 10 - SGG 4 - Trésor 4 -
DB-CF-DC-Solde 4 - DI 8 - DFP et
s/dtions 6 - IAA-DCCT-DN-JORD 4 - IGF 1
Gde Chanc. 1 - DEP-DGAJL-Dtion Stat.6